

Mandats

- 1 Lieu de concertation pour rejoindre les différents acteurs de la région de Lanaudière (justice, communautaire, institutionnel, etc.) pour un meilleur arrimage des services de prévention et d'aide concernant la problématique des agressions sexuelles.
- 2 Orienter les travaux des quatre sous-comités rattachés à la TiVSL.
- 3 Courroie de transmission avec les autres lieux de concertation en lien avec la violence sexuelle.
Exemples :
 - Table de concertation régionale en matière de violence conjugale de Lanaudière;
 - Concertation sur l'Entente multisectorielle entre la Direction de la protection de la jeunesse de Lanaudière et ses divers partenaires sur la protection d'un enfant victime d'abus sexuel.

Objectifs

Actions ciblées en fonction de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2022-2027*.

COMITÉ COCO COORDINATION DE LA TABLE

Mandat : Assurer une liaison entre les rencontres, proposer le contenu de l'ODJ, organiser la logistique pour la tenue de la table agression sexuelle.



COMITÉ PRÉVENTION DES AGRESSIONS SEXUELLES

Mandat : Prévention des agressions sexuelles en milieu scolaire (primaire et secondaire)

Objectifs :

1. Recenser les pratiques et les activités actuelles offertes en lien avec la prévention des agressions sexuelles dans les milieux scolaires
2. Évaluer les pratiques actuelles en faisant ressortir les points forts et les manques à combler.
3. Informer et faciliter le rôle des gestionnaires dans l'intégration des apprentissages en éducation à la sexualité en lien avec les agressions sexuelles.



COMITÉ RÉGIONAL EN EXPLOITATION SEXUELLE DE LANAUDIÈRE

Mandat : Organiser les services existants pour pallier le manque de service spécifique en prostitution/exploitation sexuelle.

Objectifs :

1. Outiller les intervenants.es de la région de Lanaudière sur la problématique de l'exploitation sexuelle.
2. Arrimer les services d'accompagnement pour les filles et les femmes impliquées dans l'industrie du sexe.



COMITÉ CENTRE DÉSIGNÉ

Mandat : Assurer un suivi en regard de la mise en œuvre du *Protocole des centres désignés* et veiller aux ajustements pour de meilleures pratiques.



COMITÉ JUSTICE

Mandat : Faciliter le passage des victimes d'agressions sexuelle dans le système judiciaire en s'assurant d'une expérience la plus favorable possible

Objectifs :

1. Améliorer les pratiques policières par la formation et l'élaboration d'outils
2. Cibler les meilleures pratiques en termes de justice et d'accompagnement
3. Concerter les interventions entre les différents acteurs afin de développer un partenariat efficace

SOUS-COMITÉ



FORMATIONS D'INTERVENTIONS CONCERTÉES EN EXPLOITATION SEXUELLE DE LANAUDIÈRE

Objectif : Élaborer, promouvoir et coanimer les formations en exploitation sexuelle pour les intervenants.es de Lanaudière.

SOUS-COMITÉ



OUTIL DE RÉFÉRENCES RÉGIONAL EN EXPLOITATION SEXUELLE

Objectif : Développer et promouvoir un outil de références régional favorisant un accompagnement global et concerté des filles et des femmes impliquées dans l'industrie du sexe.